



HAL
open science

Comment retrouver la syntaxe dans l'analyse du lexique ? À la recherche des règles d'accord entre le verbe et ses conditions d'énonciation

Philippe Planchon

► To cite this version:

Philippe Planchon. Comment retrouver la syntaxe dans l'analyse du lexique ? À la recherche des règles d'accord entre le verbe et ses conditions d'énonciation. Raluca Nita; Sylvie Hanote. Opérations prédicatives et énonciatives, contrastivité et corpus, Presses universitaires de Rennes, pp.45-67, 2021, Collection Rivages linguistiques, 978-2-7535-8211-8. halshs-03513457

HAL Id: halshs-03513457

<https://shs.hal.science/halshs-03513457>

Submitted on 5 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Comment retrouver la syntaxe dans l'analyse du lexique ?

A la recherche des règles d'accord entre le verbe et ses conditions d'énonciation

Philippe PLANCHON

Université de Tours, Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL, UMR 7270)

Introduction

L'étude du lexique peut donner l'impression d'une variation incontrôlée et chaotique, qui ne rencontrerait qu'à l'occasion les exigences d'une syntaxe parfois trop rigide. Si l'on forme l'hypothèse que les marqueurs lexicaux jouent un rôle décisif dans l'économie du discours et du langage, il serait alors possible de réconcilier ces exigences, et de retrouver dans l'analyse même du lexique, la raison d'être de la syntaxe.

De telles questions occupent une place importante dans le cadre de la Théorie des Opérations Énonciatives de Culioli, et a conduit à la recherche de formes schématiques, aptes à rendre compte des relations entre les marqueurs lexicaux et leur contexte. Ce modèle des formes schématiques a pris une place importante dans le cadre de cette théorie, dans la mesure où une forme schématique vise à reconstituer les conditions d'agencement et d'interprétation qui régissent les relations entre les marqueurs lexicaux et leur contexte.

Dans cette perspective, il s'agit de définir la contribution des unités lexicales à la construction du sens, et plus précisément de montrer comment les propriétés singulières des unités lexicales se trouvent prises en compte dans les processus réguliers par lesquels le lexique intègre la sémantique de l'énoncé.

Les verbes constituent à cet égard une catégorie lexicale particulièrement intéressante. Il faut toutefois souligner que la forme schématique n'est qu'un point de départ dans l'analyse des conditions d'interprétation requises par le scénario du verbe. Ce scénario peut en effet être réinterprété différemment selon les configurations syntaxiques qui déterminent l'emploi de ce verbe, notamment selon son répertoire syntaxique et ses conditions d'emploi en contexte.

L'analyse du verbe *trouver* peut constituer ici une mise en application de ces principes, sachant la diversité des valeurs et constructions dans lesquelles ce verbe se trouve impliqué. Nous proposons donc d'élaborer une analyse des emplois du verbe *trouver*, afin d'en proposer une forme schématique. L'objectif est de dégager les opérations mises en œuvre par le verbe *trouver*, en tenant compte de ses contextes d'emploi et des autres marqueurs ou agencements de marqueurs présents dans l'énoncé. A cet égard, nous souhaitons également mettre en relief l'effet de la valence verbale et de certains marqueurs (*re-*, *se*, *que*) sur l'interprétation et l'instanciation du scénario verbal. La possibilité d'établir une telle combinatoire constitue en effet selon nous le principal intérêt d'une analyse énonciative du lexique et des marqueurs grammaticaux pour réfléchir aux articulations possibles entre la sémantique et la syntaxe.

1. Synonymie entre *trouver* et *découvrir*

Le *Trésor de la Langue Française (TLF)* distingue quatre emplois du verbe *trouver* dans son fonctionnement transitif. Pour chacun d'entre eux, l'ouvrage a recours au verbe *découvrir*, ce qui peut sembler opportun sachant que ces deux verbes sont souvent considérés comme synonymes. Voici comment le *TLF* définit *trouver* pour ces quatre emplois transitifs :

- A. découvrir quelque chose, quelqu'un que l'on cherchait
- B. découvrir quelque chose, quelqu'un que l'on ne cherchait pas
- C. découvrir quelque chose par un effort de l'esprit ou de la volonté (syn. inventer)
- D. découvrir quelque chose, quelqu'un sous tel aspect, dans telle situation

La comparaison des emplois A et B montre que la notion de recherche n'est pas définitoire, ce qui s'observe également dans les définitions données du verbe *découvrir* (nous soulignons) :

- II. 1b. Trouver, rencontrer à l'improviste quelqu'un ou quelque chose dont l'existence était inconnue ou dont la présence était insoupçonnée.
- II. 3b. Trouver, retrouver quelqu'un ou quelque chose qui était l'objet d'une recherche.

On observe par ailleurs que l'emploi D de *trouver* comporte plusieurs constructions, dont on peut résumer comme suit les principales caractéristiques à partir de l'article du *TLF* :

- D. découvrir quelque chose, quelqu'un sous tel aspect, dans telle situation
 - 1. trouver + complément et attribut du complément (*trouver la pièce en désordre*)
 - 2. trouver + complément introduit par à (*trouver des inconvénients à un procédé*)
 - 3. trouver + complément d'objet et attribut (*trouver le temps long*)
 - 4. trouver que : *juger, croire que (je trouve que ça serait plus élégant de t'en aller)*

Le rapprochement opéré entre *trouver* et *découvrir* semble donc conforme à l'intuition, et pourrait aussi se justifier par la proximité sémantique entre ces deux verbes pour différentes constructions syntaxiques. Ainsi, *découvrir* pourrait s'employer dans certaines constructions mentionnées ci-dessus :

- (1) *En ouvrant la porte, il découvre la pièce en désordre*
- (2) *On a découvert des inconvénients à un tel procédé*

Cela vaut aussi pour certains emplois pronominaux de *trouver* ; par exemple :

- (3) *Il s'est trouvé une nouvelle passion*
- (4) *Il s'est découvert une nouvelle passion*

Toutefois, la synonymie entre *trouver* et *découvrir* reste essentiellement locale. Elle amène souvent des différences significatives d'acceptabilité, ou tout du moins des différences de sens importantes.

Ainsi, les exemples (6) et (8) sont inacceptables d'un point de vue sémantique :

- (5) *Il trouve le temps long*
- (6) **Il découvre le temps long*
- (7) *Je trouve que ça serait plus élégant de t'en aller*
- (8) **Je découvre que ça serait plus élégant de t'en aller*

Dans le cas des complétives, on observe par ailleurs que *découvrir* est plus nettement acceptable que *trouver* dans l'exemple (9) :

- (9) *Je découvre que tu as eu un accident de voiture hier soir*
- (10) **Je trouve que tu as eu un accident de voiture hier soir*

En effet, *découvrir* permet ici de faire le constat d'un fait avéré, qui n'est pas proposé à l'interlocuteur comme objet potentiel de débat. Par contraste, *trouver* sert essentiellement à introduire une appréciation (comme dans (7)), ce qui l'apparente alors à un verbe d'opinion.

Par ailleurs, s'il s'agit d'une réponse à une proposition déjà énoncée, il est courant d'employer *trouver* avec ellipse de la complétive comme dans l'exemple (11), ce qui n'est pas possible avec le verbe *découvrir* comme le montre l'exemple (12) :

- (11) *Moi aussi, je trouve !*
- (12) **Moi aussi, je découvre !*

Lorsque *trouver* se construit avec un groupe nominal en position de complément d'objet direct (noté dorénavant C₁), la synonymie avec *découvrir* peut sembler plus facile :

- (13) *Il a trouvé la solution*
- (14) *Il a découvert la solution*

Il n'en reste pas moins qu'une substitution entre ces deux verbes est souvent mise en défaut¹ :

- (15) *Il a trouvé le sommeil*
- (16) **Il a découvert le sommeil*

Lorsque ce qui est à trouver ou à découvrir a déjà été mentionné dans le contexte précédent, l'ellipse du C₁ se révèle également exclue s'agissant du verbe *découvrir* :

- (17) *Alors, est-ce que tu trouves ?*
- (18) **Alors, est-ce que tu découvres ?*

Enfin, s'il s'agit de reprendre possession d'un objet que l'on a perdu ou si l'on cherche à revoir une personne que l'on a perdue de vue, on souhaitera certainement le *trouver* ou le *retrouver*, mais difficilement le *découvrir* ou le *redécouvrir*, sauf à entendre ces "retrouvailles" en un tout autre sens.

On pourra d'ailleurs noter ici que les *objets perdus* sont conservés aux *objets trouvés* :

- (19) *Pour les objets perdus, vous pouvez vous adresser aux objets trouvés.*

¹ Pour les constructions du type *trouver le sommeil, trouver la force de...*, voir notamment Thuillier (2010).

Ces derniers exemples montrent l'importance de la nouveauté dans le cas du verbe *découvrir*, et le caractère feint de toute découverte qui se répète. Mentionnons ici la différence entre celui qui *découvre l'Amérique*, et celui dont on dira qu'il *redécouvre l'Amérique*.

En revanche, on notera que ce caractère de nouveauté est secondaire pour *trouver* : l'essentiel est le caractère contingent de la rencontre qui opère entre un sujet et ce qu'il perçoit ou expérimente. Or, cette contingence est réduite lorsque *trouver* se combine avec le préfixe *re-*. En effet, celui-ci permet de rapporter l'expérience du sujet à une relation stable.

Le préfixe *re-* peut ainsi servir à définir une situation conforme à l'attente du sujet :

(28) *Il a retrouvé sa femme...* \Rightarrow *à la maison, comme chaque soir*

En l'absence du préfixe *re-*, les circonstances perdent en prévisibilité :

(29) *Il a trouvé sa femme...* \Rightarrow *dans les bras d'un autre homme*

S'il s'agit d'un contenu de connaissance, la stabilisation suppose que l'accès à ce contenu a déjà lui-même été frayé par le sujet. On pourra ici comparer les exemples (30) et (31) :

(30) *Il a trouvé la combinaison du coffre*

(31) *Il a retrouvé la combinaison du coffre*

Dans l'exemple (30), le sujet syntaxique du verbe (noté C_0) s'interprétera naturellement comme un cambrioleur (lequel ignore *a priori* la combinaison), alors que dans l'exemple (31), le C_0 renverra plutôt au propriétaire du coffre (lequel aura oublié ici la combinaison).

Autrement dit, le verbe *trouver* pose l'accès à un état de choses qui n'est pas *a priori* acquis, et qui repose sur une forme d'extériorité première du sujet par rapport à cette situation :

(32) *Pierre a trouvé des amis dans la ville où il est allé s'installer (\Rightarrow de nouveaux amis)*

La relation posée entre le C_0 (*Pierre*) et le C_1 (*amis*) n'est mise en place que dans les circonstances propres à cet énoncé. Par contraste, la relation entre ces termes est déjà acquise dans l'exemple (33), et c'est le lieu même de la rencontre qui importe alors :

(33) *Il a retrouvé des amis dans la ville où il est allé s'installer (des amis qu'il avait déjà)*

Une seconde interprétation reste toutefois possible pour (33), si l'on raisonne sur la capacité à avoir (ou se faire) des amis, ce qu'on pourra alors gloser de la façon suivante : il n'avait plus d'amis, mais il a réussi à en avoir de nouveaux, et à reconstituer "un stock d'amis".

Le préfixe *re-* a donc pour effet de stabiliser la relation entre le C_0 et le C_1 . Le C_0 n'est pas alors un observateur extérieur, mais un élément décisif de la situation qui est observée.

3. Les modes de fonctionnement de *trouver*

De façon générale, on observe que *retrouver* permet de poser une relation préconstruite, qui sert de point de référence ou d'objectif pour la réalisation du procès.

Si l'on suit ici l'analyse proposée par J.-J. Franckel *et al.* (1989) en termes de modes de fonctionnement, on pourra alors parler de discrétisation du procès pour l'exemple (33), qu'il s'agisse de renouer des relations avec d'anciens amis ou de reconstituer une quantité attendue d'amis (un "stock d'amis"). Par contraste, dans l'exemple (32), la relation entre *Pierre* et de nouveaux *amis* est contingente, et relève alors d'un fonctionnement dense.

Le **fonctionnement discret** du verbe peut être mis en œuvre s'il y a une visée associée au procès. S'agissant du verbe *trouver*, le caractère volontaire de la recherche qui précède la validation du procès sera alors déterminant, comme dans l'exemple (34) :

(34) *Ça y est ! J'ai trouvé un travail.*

L'exemple (34) s'interprétera dans un contexte de recherche de travail, et la mise en relation entre l'énonciateur et *un travail* (qui lui a été proposé et qui lui convient) constitue alors l'état résultant du processus. L'étalon associé au procès renvoie à l'état qui est conforme aux attentes du sujet. Une fois l'état résultant atteint, le procès cesse de lui-même : il n'y a plus de travail à *trouver*, une fois que le travail recherché a été effectivement trouvé.

Cette visée peut être impliquée par le C₁ lui-même, par exemple par le nom *solution*³, qui constitue le pendant naturel du nom *problème* :

(35) *Eurêka ! J'ai trouvé la solution.*

L'article défini favorise également la constitution du C₁ comme étalon du procès :

(36) *Il a trouvé le rythme* ⇒ *le rythme qui lui convenait*

S'il y a la poursuite d'un objectif, celui-ci peut aussi se signaler par un possessif :

(37) *Il a trouvé son chemin* ⇒ *le chemin qu'il souhaitait suivre*

Dans tous ces cas, le fonctionnement discret du verbe *trouver* amène comme interprétation la recherche d'un objectif conforme aux attentes du sujet.

Il peut s'agir par exemple d'une invention ou du fruit d'une recherche :

(38) *Pasteur a trouvé un vaccin contre la rage.*

Ceci étant, la mise en présence elle-même du sujet muni de ses attentes et de l'objet visé, ne dépend pas seulement du sujet, mais aussi des circonstances de la découverte. Il y a donc une part d'incertitude quant au résultat escompté.

Dans le cas du **fonctionnement dense**, cette incertitude est directement liée aux circonstances contingentes dans lesquelles la relation définie par le C₀ et le C₁ se trouve mise en place. Il peut notamment s'agir d'un objet inattendu perçu dans l'environnement du sujet :

(39) *Il a trouvé un obstacle sur son chemin.*

³ « Commençons par une considération banale : il existe des mots-clés, on peut envoyer des télégrammes, écrire des condensés, et une unité lexicale déclenche un réseau de représentations (...) [P]our ne prendre qu'un exemple ou deux très simples : *solution* est lié à *problème*, *difficulté*, *rechercher*, *trouver*, *réussite*, *issue*, etc. ; *rencontre* entraîne la représentation de partenaires (humains ou non) entrant en contact (intentionnel ou non, violent ou non), c'est-à-dire se déplaçant de sorte que l'événement de contact (avec les modalités de contact) ait lieu en un lieu et un moment donnés » (Culioli, 1990 : 36).

Enfin, *trouver* présente aussi un **fonctionnement compact**, lorsqu'il s'agit d'opérer la prédication d'une propriété (attribut de l'objet) ou d'introduire une assertion (complétive) :

(40) *Il a trouvé Pierre insupportable.*

(41) *Je trouve que tu es allé trop loin.*

Dans les exemples (40) et (41), il n'est plus question de la recherche d'un état résultant ou de localisation contingente dans l'espace, mais d'une évaluation subjective opérée par le sujet. On notera que ces constructions excluent alors tout emploi du préfixe *re-* :

(42) **Il a retrouvé Pierre insupportable.*

(43) **Je retrouve que tu es allé trop loin.*

En effet, avec un fonctionnement compact, il ne s'agit pas d'opérer une stabilisation à partir d'une relation de référence (ce qu'exigerait le préfixe *re-*), mais d'introduire une prédication à partir d'un point de vue qui sert à garantir la validité de cette prédication.

4. Le jeu des circonstances

L'instabilité que l'on a pu observer jusqu'à présent dans les différents emplois du verbe *trouver* peut donc se traduire par des valeurs d'incertitude, d'hésitation ou de tâtonnement.

La relation mise en place par *trouver* est susceptible de varier selon les circonstances. En particulier, la localisation ou la validation de l'élément mentionné en position de C_1 pourra se faire dans un ensemble large de termes susceptibles de stabiliser la relation avec le C_0 . Avec un complément de lieu par exemple, il restera d'autres entités localisées dans ce lieu :

(44) *Il a trouvé du beurre dans le réfrigérateur*

Le *réfrigérateur* peut fonctionner ici comme localisateur d'autres entités également localisables. On pourra donc trouver deux cas de figure, selon que le C_1 est constructeur de l'occurrence de procès (fonctionnement discret), ou simple spécification de ce qui est trouvé parmi tout ce qui est trouvable dans cet espace (fonctionnement dense).

Dans le premier cas, (44) s'interprète comme achèvement d'une recherche :

(45) *Il a réussi à trouver du beurre (et le beurre était dans le réfrigérateur)*

(46) *Où as-tu trouvé le beurre ?*

Même si l'objectif de la recherche est prédéfini, il n'en reste pas moins que l'issue est incertaine et dépend de circonstances sur lesquelles le sujet n'a pas nécessairement prise.

Il n'y a pas de réponse évidente à la question (47), parce que le verbe *trouver* ne dit rien des contraintes et étapes qui auront été nécessaires à la validation du procès :

(47) *Pasteur a trouvé un vaccin contre la rage... Mais comment a-t-il fait ?*

Dans le second cas, (44) s'interprète comme mise en présence inopinée :

(48) *Il a trouvé par hasard du beurre (en regardant dans le réfrigérateur)*

(49) *Qu'as-tu trouvé dans le réfrigérateur ?*

Tout dépend si le *réfrigérateur* définit l'espace du trouvable, ou constitue simplement un moment dans la recherche de ce qui est à *trouver*.

Le problème fondamental tient à l'incertitude qui pèse sur ce qui peut être trouvé, dans la mesure où ce que l'on cherche peut s'avérer introuvable, de même que ce qui est trouvable ne retient pas nécessairement l'attention de celui qui l'a trouvé⁴.

En l'absence de visée, c'est donc tout simplement le hasard qui détermine l'événement :

(50) *Tiens, j'ai trouvé un Louis d'or !*

Si l'entité est localisée conformément aux attentes du sujet, *trouver* est assez peu naturel :

(51) *? J'ai trouvé des voitures dans les embouteillages*

(52) *? J'ai trouvé une clé sur ton porte-clés*

(53) *? J'ai trouvé un mégot dans le cendrier*

Les exemples (52) et (53) ne peuvent être rendus acceptables que si l'absence (de *clé* ou de *mégot*) est elle-même attendue ou prévisible. L'inacceptabilité est plus nette pour l'exemple (51), puisque la notion d'*embouteillage* implique par elle-même la présence de *voitures*.

Pour pouvoir s'employer, *trouver* requiert donc que la localisation ne soit pas acquise, puisse ne pas avoir lieu, ou n'aille pas de soi :

(54) *J'ai trouvé du foin dans la grange ⇒ mais cela n'allait pas de soi, elle aurait dû être vide*

Il faut donc que les attentes du sujet soient démenties par ce qui est observé. L'état de choses décrit par l'énoncé est rapporté à un point de vue subjectif dans une situation donnée.

C'est pourquoi l'emploi d'un attribut de l'objet peut fonctionner comme prédication d'une propriété qui n'avait pas encore été prise en charge, pour une entité qui était à caractériser :

(55) *J'ai trouvé la soupe trop salée*

La mise en présence du sujet et de *la soupe* amène une appréciation sur une propriété qui n'était pas encore manifeste ou explicitée. Cette prise de position n'est pas incompatible avec d'autres points de vue, produits par exemple en réponse à ce premier énoncé :

(56) *Moi aussi, je l'ai trouvée trop salée*

(57) *Pour ma part, je l'ai trouvée à mon goût*

Dans l'exemple (55), la propriété *salée* est validée par un sujet par ailleurs impliqué dans une situation où cette évaluation est rendue possible (*j'ai goûté la soupe*). *Trouver* fonctionne alors comme verbe appréciatif par rapport à la situation observée par le sujet⁵.

⁴ C'est à une telle problématique des jugements négatifs au regard de l'expérience du sujet qu'invitent les remarques suivantes de B. Russell : « Mettons que l'on vous dise : "Il y a du beurre dans le garde-manger, mais pas de fromage". Bien que ces deux énoncés semblent également basés sur l'expérience sensorielle du contenu du garde-manger, [ils] sont en réalité situés à des niveaux extrêmement différents. Il y a eu une occurrence déterminée, la vue du beurre, qui aurait pu évoquer à votre esprit le mot "beurre", même si vous n'aviez pas pensé au beurre. Mais il n'y a pas d'occurrence qui puisse se décrire par "ne pas voir de fromage" ou par "voir l'absence de fromage". Vous devez avoir inspecté chaque chose dans le garde-manger et jugé, dans chaque cas, "ceci n'est pas du fromage" » (1969 : 86).

(58) *Je trouve que tu as eu tort.*

Lorsque *trouver* s'applique à une opinion introduite par une complétive comme dans l'exemple (58), le sujet fait part de son opinion comme s'il s'agissait d'un état de fait qu'il se limite à constater dans une situation donnée, ce qui permet en retour de se désengager quant à la portée de son assertion (par contraste avec des verbes comme *croire*, *penser* ou *savoir*).

Dans tous ces exemples, on constate donc que *trouver* opère une forme de stabilisation dans des circonstances elles-mêmes incertaines, que cette stabilisation soit obtenue à partir d'un point de vue subjectif ou par son ancrage spatio-temporel. Cette stabilisation peut être préconstruite s'il y a une visée ou une recherche (*cf.* fonctionnement discret), ou une situation de référence (*cf.* emploi du préfixe *re-*). Mais même alors, cette stabilisation n'est jamais garantie. Rien ne permet d'assurer que ce qui peut être finalement trouvé devait l'être *a priori*.

5. L'objet interne du procès

Dans de telles conditions, quel peut être l'objet interne du verbe *trouver* ? On peut définir, à la suite de D. Paillard et J.-J. Franckel, l'objet interne d'un procès comme « un objet qui trouve sa source dans le prédicat » (1989 : 117), sachant que « la temporalisation affecte le C1 dans la mesure où la notion prédicative associée au procès contient elle-même un objet interne définissable comme le *-able* du procès » (*ibid.*). Dans le cas présent, l'objet interne de *trouver* pourrait alors être défini comme le "*trouvable du procès*".

Ainsi que nous l'avons dit, ce qui est trouvé était certainement *trouvable*, mais pour pouvoir parler de *trouvable*, il faut une forme d'incertitude sur ce qui va le rendre trouvable. Autrement dit, il faut que le *trouvable* soit toujours potentiellement *introuvable*.

Cela signifie que le sujet défini par le C₀ est dans une relation d'extériorité première par rapport à la situation que ce sujet est amené à observer. Il n'est qu'un témoin, un repère de localisation d'un état de choses sur lequel il n'a pas de prise. Ce n'est pas un Agent, et s'il y a une visée, *trouver* indique que l'atteinte de cette visée échappe au moins en partie à son contrôle.

Dans un exemple comme (59), le sujet se débat pour *trouver le sommeil* mais il n'est pas l'Agent qui fait advenir le sommeil tant attendu :

(59) *Après de longues heures d'insomnie, il a fini par trouver le sommeil.*

Cette coïncidence entre la visée et l'état de choses observé constitue un cas particulier. Le plus souvent, ce qui est *trouvé* n'est considéré comme tel que par sa singularité, ou par son caractère improbable. Les conditions de validation du procès ne sont pas définies par avance.

⁵ « "*Je le trouve bien un peu mou*" (mais enfin, on le prendra quand même / peut-être) qui est très proche de "À dire vrai, je le trouve un peu mou, mais..." (...) Ce qui est remarquable ici, c'est que, comme dans les exemples précédents, on construit une classe, on la parcourt et l'on prend une valeur déterminée (on ne confondra pas *déterminé* avec *défini*), en l'occurrence *un peu*. Si l'on voulait donner une glose, on pourrait dire : "Pour ce qui est de son degré de mollesse, c'est-à-dire Qt < lui mou >, tout compte fait, je le trouve BIEN un peu mou" où (...) *le (...)* *un peu mou* reprend terme à terme < lui mou >, et où *je trouve* marque le repérage situationnel de l'appréciation par rapport à l'énonciateur ; quant à *un peu*, il marque que l'on a une certaine valeur, qualifiée positivement » (Culioli, 1990 : 144-145) (nous soulignons)

Seul l'état *trouvé* garantit que le *trouvé* était effectivement *trouvable*. En dehors de ce cas, il reste donc toujours de la place pour de l'*introuvable*. Ce qui n'est pas trouvé au bout du compte peut donc être de l'ordre du trouvable ou de l'introuvable.

Il s'agit d'une particularité du verbe *trouver* si on le compare ici à d'autres verbes :

(60) *Je n'ai pas lu ce livre*

L'exemple (60) ne signifie absolument pas que le *livre* ne serait pas *lisible*.

(61) *Je n'ai pas mangé de gâteau*

De même, l'exemple (61) ne signifie absolument pas que le *gâteau* serait *immangeable*. Que le *gâteau* puisse être *immangeable* n'est pas une éventualité servant à définir la propriété *mangeable*. Le caractère *mangeable* est une propriété de l'objet interne du verbe *manger*, qui exclut que l'on puisse employer avec ce verbe certains noms qui seront catégorisés *a priori* comme *immangeables* (*Il n'a pas mangé la table, Il n'a pas mangé de caillou...*), ou qui ne peuvent l'être que moyennant certaines recontextualisations.

Par contre, si l'on considère l'exemple (62) :

(62) *Je n'ai pas trouvé cet objet* \Rightarrow *c'est-à-dire l'objet dont tu m'as parlé*

On observe que l'exemple (62) peut signifier que *cet objet est introuvable*.

Avec un type de C_1 plus précis, la situation est exactement la même :

(63) *Je n'ai pas trouvé de poste*

Plusieurs facteurs peuvent conduire ici à une absence de relation entre *je* et *poste* : la recherche a été insuffisante, les circonstances n'ont pas été favorables, il n'y a pas de poste qui convienne aux critères fixés par le sujet, ou même il n'y a de poste tout simplement.

Avec un complément de lieu délimitant l'étendue de la recherche, la possibilité que l'objet à trouver soit *introuvable* est encore plus nette⁶ :

(64) *Je n'ai pas trouvé de foin dans la grange*

L'objet interne de *trouver* a donc pour particularité de ne pouvoir être qualifié comme *trouvable* que s'il est effectivement *trouvé*, car rien n'exclut qu'il soit en réalité *introuvable*.

Dans la mise en relation définie par le verbe *trouver*, tout repose sur le frayage d'un chemin entre le sujet et ce qu'il trouve, entre le localisateur défini par le C_0 et la localisation de l'entité définie par le C_1 . En l'absence de frayage (*je n'ai pas trouvé*), il n'est pas certain qu'un chemin soit possible, que l'objet à trouver existe, ou que ce sujet soit apte à le trouver.

6. Forme schématique du verbe *trouver*

Dans la plupart des emplois du verbe *trouver*, il s'agit d'établir une relation entre un sujet S_i (défini par le C_0) et une entité X (définie par le C_1), réunis dans des circonstances précises.

⁶ Bien entendu, il reste toujours la possibilité que le sujet n'ait peut-être pas *assez bien cherché*, ou qu'il n'ait pas su par exemple identifier comme *foin* ce qui était *réellement du foin*, et qui était présent dans la grange.

Le verbe *trouver* marque que le repérage d'un terme X (entité, relation, prédication, événement) se fait par rapport à une situation contingente Sit_i , sur le plan spatio-temporel (T_i) et/ou sur le plan subjectif (S_i). Ce repérage ne peut pas être établi *a priori*, indépendamment de la situation pris en considération. La stabilisation de ce repérage n'a aucune nécessité : elle peut donc apparaître comme contingente, temporaire, incertaine, ou même improbable. Toutefois, *trouver* permet d'indiquer que ce qui pouvait paraître improbable n'en reste pas moins effectif. Or, l'effectif prime sur ce qui est envisagé simplement comme possible.

Si le C_1 sert de repère de construction (mode de fonctionnement discret), X peut être interprété à partir d'une visée attribuée au sujet S_i : ce qui est trouvé correspond alors à ce qui était cherché. La principale variable tient alors à l'existence de X (valeur d'invention) ou à sa localisation (objet perdu) sur le plan spatio-temporel (noté T_i). Le *trouvable* est défini comme *à trouver*, la seule question étant de savoir si le *trouvable* peut être réellement trouvé ou s'il est *introuvable* (on peut vouloir l'impossible).

Lorsque le C_1 ne sert qu'à spécifier ce qui a été trouvé (parmi tout ce qui était trouvable), on a affaire à un mode de fonctionnement dense. Dans ce cas, X est d'abord localisé sur un plan spatio-temporel (T_i), et c'est sa qualification comme *trouvé* qui pose avant tout problème. Il faut un repère subjectif (S_i), apte à qualifier ce qui est observé comme "trouaille". C'est le caractère inattendu de ce qui est observé qui permet alors l'emploi du verbe *trouver*. A défaut d'une telle validation, une construction neutre (*il y a un X*) serait beaucoup plus adapté.

Lorsque le terme X requiert un autre terme comme repère, notamment s'il s'agit d'un nom prédicatif ou relationnel (*un travail* s'interprétant par exemple comme "*avoir un travail*"), c'est cette mise en relation elle-même qui pose problème. C'est la rencontre dans le temps entre ce qui est disponible (et donc *trouvable*) et ce qui est recherché (ce qui convient en tant que "*à trouver*") qui permet alors le bouclage entre le C_0 et le C_1 (respectivement S_i et X).

Lorsque la relation mise en jeu par *trouver* est une relation prédicative, la problématique se reporte sur l'appréciation subjective opérée sur le terme X. Lorsque le repère sujet S_i est directement impliqué dans l'observation des propriétés de X, la construction privilégiée est celle de l'attribut de l'objet. Lorsque le repère sujet S_i joue le rôle de repère assertif, on rencontrera plus facilement une construction avec complétive (introduite par *que*).

Dans ces derniers cas, l'introuvable est l'absence d'*a priori* sur ce qui est évalué ou asserté. Le sujet S_i est dans une forme d'extériorité première par rapport à ce qu'il va évaluer ou asserter. Il partage donc ses premières impressions. Il donne son opinion sans nécessairement pouvoir la justifier. Il présente son jugement comme un jugement spontané. La dimension spatio-temporelle restant toutefois déterminante, c'est surtout dans l'ordre de l'observation, de l'évaluation ou du témoignage que pourront s'interpréter ces différents emplois, qui correspondent alors à un fonctionnement compact du verbe *trouver*.

7. La forme pronominale "*se trouver*"

Le marqueur *se* affecte la relation entre le sujet du verbe (C_0) et l'objet du verbe (C_1), en prenant ce dernier pour point de départ de la relation prédicative. Ceci étant, il ne s'agit pas

seulement d'indiquer que l'Agent serait par exemple indéterminé. Il est possible de trouver des cas où la forme dite forme pronominale équivaut à un Agent indéterminé :

(65) *Où se trouve le beurre ? Dans le réfrigérateur.*

(66) *Où trouve-t-on le beurre ? Dans le réfrigérateur.*

Toutefois, il y a de nombreux cas où cette substitution n'est pas acceptable, par exemple pour un autre temps de conjugaison : (67) est acceptable alors que (68) n'est pas acceptable.

(67) *On a trouvé les clés dans le tiroir.*

(68) **Les clés se sont trouvées dans le tiroir.*

Il y a aussi inacceptabilité si le bénéficiaire est mentionné comme complément indirect :

(69) *On trouve des défauts à Pierre*

(70) **Des défauts se trouvent à Pierre*

La construction pronominale permet d'indiquer une forme de localisation, pour laquelle il est souvent moins naturel d'employer la voix active avec le pronom *on* :

(71) *Le poulet se trouve dans le four*

(72) *? On trouve le poulet dans le four*

On pourrait multiplier les exemples. Or, l'intérêt du marqueur *se* semble surtout résider ici dans la modification des conditions de validation du procès. Au lieu de limiter la validation du procès à un point de vue singulier (tel observateur, telle visée, telles circonstances), *se trouver* met l'accent sur les propriétés du terme repéré qui est mentionné en position de C_0 .

Dans ses emplois à la voix active, nous avons pu voir que l'objet interne de *trouver* (le *trouvable*) était reconstruit *a posteriori* (c'est-à-dire à partir de ce qui était *trouvé*). Or, le marqueur *se* permet de neutraliser cette problématique du frayage. L'emploi de ce marqueur (ou d'autres formes réfléchies) signifie que l'entité à localiser est effectivement *trouvable*.

S'il s'agit de localiser une entité *a priori* immobile, *se trouver* peut fonctionner pour introduire sa localisation pour tout localisateur visant à localiser cette entité :

(73) *La Tour Eiffel se trouve à Paris*

Au cas particulier, l'exemple (73) s'emploiera principalement dans un contexte où il existe une incertitude sur la localisation de *la Tour Eiffel*, par exemple à des fins didactiques ou dans un contexte touristique, si l'interlocuteur est susceptible d'ignorer cette information.

Dans le cas d'une entité mobile, fonctionnant comme son propre localisateur, le marqueur *se* permet d'indiquer une localisation temporaire ou imprévue :

(74) *Pierre se trouve à Paris*

L'exemple (74) ne remet pas en cause la possibilité de caractériser le terme de départ par sa localisation : *Pierre* est trouvable, la seule inconnue est sa localisation actuelle. *Trouver* sert à introduire ces circonstances. L'instabilité n'est pas dans l'aptitude à localiser *Pierre* (au sens où il faudrait un observateur apte à valider la relation), mais dans la localisation instable de

Pierre (parce qu'au moment présent, il pourrait se trouver à Paris ou ailleurs). En passant l'énoncé à la forme du passé composé, on peut ainsi voir une différence entre (75) et (76) :

(75) *Pierre s'est trouvé à Paris*

(76) *On a trouvé Pierre à Paris*

Dans l'exemple (75), le passé composé renvoie à un moment du passé où *Pierre* était localisé à *Paris*, sachant qu'il n'y a pas toujours été, qu'il n'y est peut-être déjà plus, et qu'il n'y avait pas de nécessité à ce qu'il y soit à ce moment-là. Par contraste, l'exemple (76) renvoie à un moment du passé où un observateur quelconque (*on*) a localisé par hasard (ou bien a réussi à localiser à force de recherches) une entité à trouver (*Pierre*), qui aurait pu rester "introuvable". De fait, on tendra à interpréter (76) comme une localisation inattendue.

En complément de cette analyse, on pourra également comparer les exemples (77) et (78) :

(77) *Il se trouve en prison*

(78) *Il se retrouve en prison*

Dans l'exemple (77), le marqueur *se* permet d'indiquer que le terme de départ est *a priori* localisable, même si sa localisation est temporaire et contingente.

Dans l'exemple (78), on obtient la combinaison entre *se* et *re-* : le marqueur *se* indique que le terme de départ est *a priori* localisable. Et le préfixe *re-* indique que la localisation est elle-même stable, et constitue ici une sorte de point d'arrêt ou même d'issue attendue :

(79) *"Après tout ce qu'il a fait, il se retrouve naturellement en prison".*

L'analyse est sensiblement la même avec un autre pronom personnel :

(80) *Je me trouve à Limoges* \Rightarrow *c'est une étape sur mon parcours*

(81) *Je me retrouve à Limoges* \Rightarrow *c'est l'issue de mon parcours*

Avec un terme de départ au pluriel, l'interprétation réciproque est possible :

(82) *Ils se sont retrouvés à Poitiers* \Rightarrow *c'était là le lieu de rendez-vous*

Mais s'il y a simple cumul (*chacun d'entre eux s'est retrouvé à Poitiers*), il s'agit d'une coïncidence, du lieu inopiné des retrouvailles :

(83) *Ils se sont retrouvés l'un comme l'autre à Poitiers au même moment*

Cette situation peut d'ailleurs se gloser naturellement par l'exemple (84) :

(84) *Comme on se retrouve !* \Rightarrow *cas de retrouvailles imprévues*

Et le préfixe *re-* est alors indispensable, comme le montre (85) :

(85) **Comme on se trouve !*

8. La modalité appréciative

L'emploi du marqueur *se* est également possible avec l'attribut de l'objet :

(86) *Il se trouve ridicule*

Il suffit en effet de définir comme source de point de vue l'entité qui est le support de la propriété prédiquée. On parlerait volontiers de valeur réfléchie, mais il va de soi que ce n'est pas le point de vue lui-même qui est jugé ridicule, mais bien certaines propriétés du sujet (son comportement, ses propos, sa tenue, etc.). Le marqueur *se* renvoie ici à un enjeu de prédication, de même qu'il renvoyait précédemment à un enjeu de localisation. L'essentiel est de définir les conditions de validation du procès (ce qui caractérise le *-able* du procès) à partir de certaines propriétés qui pourront être associées en contexte au terme de départ (C₀). Il s'agit là d'une propriété de *se* qui a été notamment décrite par G. Bernard (1987 ; 1990)⁷.

Avec une complétive, la modalité appréciative peut être constituée comme attitude propositionnelle, et l'on aura par exemple :

(87) *Il trouve que tu es ridicule*

Un premier facteur déterminant est ici l'emploi d'un adjectif qui puisse avoir valeur de diagnostic, et non de ressenti. Le point de vue porté sur la prédication est extérieur à celle-ci. On pourra ainsi comparer les exemples (88) et (89) :

(88) *Il se trouve mal*

(89) *?Il trouve qu'il est mal*

Pour un adjectif comme *déprimé*, l'emploi de la complétive (92) apparaît plutôt comme un diagnostic, là où l'attribut de l'objet avec pronom réfléchi (90) ne présuppose pas un tel recul :

(90) *Je me trouve déprimé*

(91) *?Je trouve que je suis déprimé*

(92) *Je trouve que tu es déprimé*

En effet, la proposition complétive introduite par *que* fait l'objet d'une préconstruction⁸. Dans l'exemple (92), il n'y a pas de difficulté particulière dans la mesure où *trouver* sert simplement à re-situer le jugement opéré (dans la proposition complétive) par rapport au sujet énonciateur. En revanche, dans l'exemple (91), la relation prédicative < moi - (être) déprimé > est présentée comme un donné, par rapport auquel il faudrait donc introduire une forme de distance, tout en ayant le même terme comme repère (à savoir ici, l'énonciateur).

Le second facteur déterminant pour la complétive est l'application d'un gradient sur l'appréciation, dans la mesure où l'appréciation est variable selon les circonstances et le point

⁷ « L'environnement (typique et/ou énonciatif) spécifie B₂ [actant objet du procès]. En (2) cependant [Ex. (2) : "Jean se lave"], *se* apporte une détermination supplémentaire : quelle que soit la spécification reconstruite pour B₂, elle appartient à l'environnement typique de *Jean* (son corps, son âme...). On retrouve ici ce que nous avons appelé repérage : avec *se*, B₂ est repéré par Dét₁ [i.e. le C₀]. Faisons varier le verbe : avec "Jean se regarde", les possibilités pour reconstruire une spécification de B₂ [c'est-à-dire ce qui est *regardable*] sont plus nombreuses : ce peut être une photo dans un album, un reflet dans le miroir, une partie du corps de Jean... C'est que *regardable* est une propriété qui peut être attribuée à beaucoup plus d'objets que *lavable*. » (Bernard, 1990 : 47).

⁸ « Le tour *V que Q* implique la préconstruction de Q. La séquence *que Q* signifie que Q a fait l'objet d'une prédication d'existence (détermination QNT) indépendamment de l'énoncé dans lequel il est mis en jeu. *Que* est la trace du repérage de Q par l'énonciateur. Ce n'est donc pas V (dans *V que Q*) qui marque la prédication d'existence ou la survenue de Q. C'est au contraire relativement à Q préconstruit que V introduit des déterminations. » (Franckel & Lebaud, 1990 : 40)

de vue impliqué. On peut opposer ici la caractérisation d'une occurrence en fonction de l'Attracteur, à la catégorisation en fonction d'un Type :

(93) *Je trouve que cette voiture est confortable*

(94) **Je trouve que cette voiture est une Citroën*

Nous reprenons ici les exemples proposés par Ducrot (1975). On remarque que le seul cas de figure acceptable est celui où *trouver* peut renvoyer à une forme de découverte :

(95) *Eratosthène a trouvé que la Terre était ronde*

La reformulation de (95) par un attribut de l'objet est alors impossible :

(96) **Eratosthène a trouvé la Terre ronde*

Il ne s'agit pas ici d'engager l'appréciation subjective d'*Eratosthène* sur la nature plus ou moins ronde de la Terre, mais sur le fait qu'elle est ronde et non pas plate.

La valeur de découverte relève d'une catégorisation en fonction d'un Type (*la Terre est un objet rond*), et l'énoncé renvoie à l'événement de découverte d'un tel état de choses.

Au contraire, la valeur d'appréciation relève d'une caractérisation de l'entité, et cette évaluation est elle-même susceptible de varier selon le sujet impliqué et les circonstances.

Cette différence de fonctionnement entre (93) et (95) peut être décrite à la suite de Ducrot (1975) en termes de performativité, ou encore à la suite des Kiparsky (1971) selon l'hypothèse des verbes factifs. Dans la perspective de la théorie de Culioli, il est possible de distinguer selon les repères assertifs associés au contenu propositionnel donné par la proposition complétive (P2). Dans le cas de l'exemple (93), P2 est validé uniquement par le sujet asserteur (S₁) donné en position de sujet syntaxique (C₀), alors que dans le cas de l'exemple (95), P2 est aussi validé par l'énonciateur (S₀), ce qui rapproche alors le verbe *trouver* du verbe *découvrir*.

Dans le premier cas (valeur appréciative), la négation peut être portée sur le verbe de la subordonnée ou sur le verbe *trouver* lui-même, en conservant un sens proche à l'énoncé :

(97) *Je trouve que cette voiture n'est pas confortable.*

(98) *Je ne trouve pas que cette voiture soit confortable.*

Dans le second cas (valeur de découverte), l'application de la négation dans la subordonnée⁹ affecte la valeur assertive pour S₁ et pour S₀, alors que son application sur le verbe *trouver* dissocie la valeur assertive donnée par S₁ et celle donnée par S₀ :

(99) *Eratosthène a trouvé(découvert) que la Terre n'était pas plate ⇒ ce que je sais aussi_(S0)*

(100) *Eratosthène n'a pas trouvé(découvert) que la Terre était plate ⇒ ce que je sais bien_(S0)*

De même, le verbe *trouver* (dans sa valeur appréciative) se distingue de *découvrir* (et de *trouver* dans sa valeur de découverte) lorsqu'il s'agit de conjoindre différents points de vue.

⁹ « L'engagement du sujet de l'énoncé "n'est pas altéré par la négation" lorsque celle-ci intervient dans la proposition principale (...) Ainsi, nier la conviction de p de façon explicite (*I don't think that p*), c'est laisser la porte ouverte à l'inférence tirée du complémentaire linguistique de p, à savoir la conviction non-p (*I think that non-p*). Nier explicitement l'assertabilité de p revient à affirmer implicitement l'assertabilité de non-p ou tout au moins le laisser entendre » (Ratié, 1991 : 134)

Dans le premier cas (101), il y a divergence d'appréciation sur ce qui a eu lieu ; alors que dans le second cas (102), il y a accumulation (et compatibilité) entre les prédications opérées.

(101) *Tu as trouvé que Pierre avait bluffé. Moi, j'ai trouvé qu'il avait triché.*

(102) *Tu as découvert que Pierre avait bluffé. Moi, j'ai découvert qu'il avait triché.*

Lorsque le verbe *trouver* possède une valeur appréciative, il est possible d'ajouter un degré de modalisation par l'insertion d'un attribut. Avec cette construction, l'état de choses décrit par la subordonnée est lui-même préconstruit, ce qui permet alors d'y appliquer une nouvelle détermination qualitative, directement associée au point de vue modalisateur associé au C₀ :

(103) *Je trouve étonnant que cette voiture soit confortable*

Différents adjectifs se rencontrent dans cette position¹⁰, comme le montre ce relevé (non exhaustif) que nous avons effectué à partir de la base de données textuelles Frantext :

- | | |
|-------------------|---|
| - axiologique : | bon, mauvais, commode, excellent, préférable, remarquable... |
| - probabilités : | normal, anormal, naturel, improbable, extraordinaire, inévitable... |
| - compréhension : | étonnant, absurde, inconcevable, insensé, surprenant, stupéfiant... |
| - valeur morale : | heureux, critiquable, équitable, criminel, juste, injuste, mesquin... |
| - amusement : | amusant, cocasse, comique, drôle, puéril, ridicule, risible, malin... |
| - affectif : | navrant, attristant, doux, cruel, émouvant, épouvantable, triste... |
| - bienséance : | choquant, élégant, extravagant, gênant, inconvenant, incongru... |

Certains se remarquent par leur dimension axiologique, en termes de compréhension, de valeur morale, ou même en termes de probabilités. Certains dénotent une certaine démarcation du sujet, mêlant amusement, réaction affective, et goût de la bienséance.

Du point de vue des modalités, ces adjectifs renvoient essentiellement à la modalité appréciative (modalité type 3) (Bouscaren *et al.* 1987 : 36 *squ*). On retrouve aussi les adjectifs propres à cette modalité sous une forme impersonnelle, comme dans l'exemple (105) :

(104) *Je trouve étonnant qu'il soit déjà arrivé*

(105) *Il est étonnant qu'il soit déjà arrivé*

Les adjectifs signalant un degré de probabilité (*normal, improbable, extraordinaire...*) sont ici moins neutres qu'il n'y paraît, et relèvent aussi d'une forme d'appréciation en termes de conformité par rapport aux attentes du sujet. A cet égard, on peut faire la comparaison par rapport à des adjectifs beaucoup plus neutres dans une telle position. Ainsi, les adjectifs *vrai, évident, certain, exact, possible, impossible*, sont plus difficiles à rencontrer avec *trouver* :

(106) *?Je trouve possible qu'il soit déjà arrivé*

¹⁰ Dans cette construction, il convient surtout de noter que « le type d'adjectif, qu'il s'agisse d'une construction impersonnelle (*it is + adj... that*) ou personnelle (*X finds it adj... that*) doit bien être délimité : en effet, il existe toute une gamme d'adjectifs qui peuvent se ramener à des formulations paraphrastiques d'autres modalités, qu'elles soient de rang 2 ou 4. Je pense à des exemples déjà cités, mais d'autres aussi : *it is possible / impossible / probable / likely... that* d'une part, *it is important / sufficient / not enough / necessary / essential... that* ou *for X to V* d'autre part. Dans ces cas, les configurations modales dans P2 sont très variées. » (Chuquet, 2001 : 162).

(107) ?Je trouve évident qu'il est déjà arrivé

(108) ?Je trouve certain qu'il est déjà arrivé

Or, ces adjectifs s'emploient sans difficulté avec *être* et une construction impersonnelle :

(109) Il est possible qu'il soit déjà arrivé

(110) Il est évident qu'il est déjà arrivé

(111) Il est certain qu'il est déjà arrivé

Ces adjectifs n'engagent pas l'appréciation du sujet, mais une forme d'objectivité (modalité épistémique ou assertive). Or, avec *trouver*, la neutralisation du point de vue subjectif ne peut être obtenue que par l'emploi du marqueur *se*, combiné avec la construction impersonnelle :

(112) Il se trouve qu'il est déjà arrivé

On aboutit alors à une forme d'évidence qui s'impose non seulement à l'énonciateur, mais est présentée comme s'imposant contre toute forme de doute qui pourrait être exprimée.

Certes, il aurait très bien pu se faire qu'il ne soit pas déjà arrivé, et son arrivée était peut-être même improbable. Pourtant, l'improbable est bien le cas : *il se trouve qu'il est déjà arrivé*. Il n'est plus besoin de frayer le chemin pour en être certain.

Conclusion

Nous avons pu voir dans cet article que le scénario propre au verbe *trouver* était modifié en fonction des marqueurs avec lesquels le verbe *trouver* était amené à interagir dans l'énoncé.

Le verbe *trouver* marque le repérage d'un terme X (entité, relation, prédication, événement) se fait par rapport à une situation contingente Sit_i , sur le plan spatio-temporel (T_i) et/ou sur le plan subjectif (S_i). La stabilisation obtenue par ce repérage n'a aucune nécessité et ne peut pas être établie *a priori*, indépendamment de la situation prise en considération. Toutefois, ce qui pouvait paraître improbable n'en reste pas moins effectif. Et l'effectif est toujours possible.

L'emploi du préfixe *re-* permet de poser une relation de localisation qui pourra servir de relation de référence, par rapport à laquelle la localisation opérée par *trouver* est stabilisée.

Le marqueur *se* modifie le terme de départ de l'énoncé, ce qui a pour effet de réorganiser la diathèse du verbe, mais aussi d'en modifier l'interprétation. L'objet interne du procès est posé dès l'abord comme acquis, et il ne reste plus alors qu'à en préciser les conditions de validation.

Dans le cas d'une construction avec attribut de l'objet, la relation mise en jeu par le verbe *trouver* est une relation prédicative, entre un terme X et une propriété définie par le sujet S_i .

La construction avec complétive repose sur l'emploi de la conjonction *que*, qui permet de poser comme préconstruit la relation prédicative entre le terme X et la propriété sélectionnée comme pertinente. *Trouver* apporte alors une dimension appréciative sur cette relation prédicative. Par ailleurs, celle-ci peut faire l'objet d'une requalification (S_i trouver Adj que P), du point de vue de ses conditions d'assertion, au regard de ce qui était attendu par le sujet S_i .

Enfin, dans le cas d'une construction impersonnelle, on observe une forme de neutralisation de la question des circonstances ayant conduit à opérer cette assertion. Cette

construction requiert alors l'emploi du marqueur *se* (les conditions de validation sont acquises) et exclut l'emploi d'un adjectif requalifiant la relation (qui servirait à caractériser les attentes du sujet). On pourra à cet égard comparer les exemples suivants :

(113) *Je trouve étonnant qu'il soit déjà arrivé*

(114) **Il_{impersonnel} trouve étonnant qu'il soit déjà arrivé*

(115) **Il_{impersonnel} se trouve étonnant qu'il est/soit déjà arrivé*

(116) *Il_{impersonnel} se trouve qu'il est déjà arrivé*

La reformulation impersonnelle dans l'exemple (116) montre que le scénario de *trouver* est reconfiguré pour mettre en avant l'objectivité de ce qui est asserté, à partir d'une observation subjective (*il est déjà arrivé* : "tu ne le sais pas et tu fais comme si ce n'était pas le cas").

Trouver opère ici entre un état de choses asserté et un ensemble complexe de points de vue, d'évaluations et de circonstances, qui n'ont besoin pour être mis en présence que d'un premier observateur, d'un frayage, ou d'une première expérience. Il ne reste plus à l'arrivée que le constat pur et simple de ce qui est effectivement le cas, n'en déplaise à l'interlocuteur...

Si l'état de choses est de l'ordre de l'hypothétique, mais que la façon de prendre connaissance de cet état de choses est lui-même secondaire, on peut retrouver une autre expression usuelle, qui pourrait elle aussi être analysée en termes de combinatoire :

(117) *Si ça se trouve, il sera déjà arrivé avant nous.*

La séquence *si ça se trouve* signifie que l'on envisage qu'un état de choses (*il sera déjà arrivé avant nous*), repris ici par *ça*, soit validable, sachant que les conditions de validation de cet état de choses (parmi d'autres états de choses possibles) sont neutralisées en termes de frayage grâce au marqueur *se* : peu importe qui en fera le constat et dans quelles circonstances, toujours est-il que l'on est encore en-deçà de ce point d'observation (*si...*).

Ce dernier exemple fait toutefois apparaître un phénomène assez curieux, pour lequel il ne semble pas évident de trouver une explication : si l'on compare ici *trouver* à d'autres verbes, par exemple au verbe *savoir*, on observe que le pronom *ça* dans *ça se sait* est anaphorique, alors qu'il était cataphorique dans l'exemple (117).

(118) *Si ça se sait, les conséquences seront terribles.*

Il est difficile de voir quelle pourrait être l'explication de ce phénomène. Cela tient peut-être au caractère *a priori* instable de la relation induite par *trouver*, par rapport à la relation sur laquelle opère le verbe *savoir*, et qui se caractériserait au contraire par une grande stabilité. Toutefois, cela resterait à étudier plus en détail. Et l'on peut dire que cette problématique de l'anaphore témoigne en tous les cas de la nécessité d'articuler jusqu'au cœur du domaine lexical, voire dans les formes schématiques elles-mêmes, les règles d'accord qui pourraient régir les relations entre le verbe, sa syntaxe et son contexte d'énonciation.

Indications bibliographiques

ASHINO, Fumitake, 2012, *Contribution à l'étude de la notion de "réciprocité" en français contemporain*. Thèse de doctorat, Université de Paris 7.

BERNARD, Gilles, 1987, « La Forme et le Fond » in *Formalisation des relations prédicatives*, collection ERA 642, Laboratoire de Linguistique Formelle, 6-76.

BERNARD, Gilles, 1990, « Une définition unifiée du morphème *se* », *Linguistica Communicatio*, II:1, 39-55 & II-2, 31-46.

BOUSCAREN, Janine, CHUQUET, Jean, FILHOL-DUCHET, Bénédicte, 1982, « *Have*, opérateur de localisation », *Cahiers de recherche, Grammaire anglaise, tome 1*, Gap / Paris, Ophrys, 53-72.

BOUSCAREN, Janine, CHUQUET, Jean, DANON-BOILEAU, Laurent, 1987, *Grammaire et textes anglais - Guide pour l'analyse linguistique*, Gap, Ophrys.

CHUQUET, Jean, 1991, « *To be* or not *to be*. A propos de *believe* et de quelques autres "verbes d'opinion" », *Cahiers de recherche en grammaire anglaise*, 5, 25-81.

CHUQUET, Jean, 2001, « Modalité et subordination » *Cahiers de recherche, T. 8, Modalité et opérations énonciatives*, Ophrys, 145-175.

CHUQUET, Jean, 2003, « *Look* et *see* : deux orientations différentes du repérage », in J. CHUQUET (dir.), *Verbes de parole, pensée, perception. Etudes syntaxiques et sémantiques*, Presses Universitaires de Rennes / MSHS - Université de Poitiers, 157-172.

CULIOLI, Antoine, 1990 / 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation*, (trois tomes), Gap, Ophrys.

DELPLANQUE, Alain, 2006, « Juger d'après les apparences : le cas du français », *Corela, Les verbes d'apparence*. En ligne : <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=838>

DORO-MEGY, Françoise, 2004, « Quand *think* est traduit par *trouver* » in L. GOURNAY (dir.), *Contrastes, Mélanges offerts à J. Guillemin-Flescher*, Paris, Ophrys, 115-126.

DUCROT, Oswald, 1975, « *Je trouve que* », *Semantikos*, 1:1, 63-88. (repris dans *Les mots du discours*, 1984, Paris, Editions de Minuit).

FRANCKEL, Jean-Jacques & LEBAUD, Daniel, 1990, *Les figures du sujet. A propos des verbes de perception, sentiment, connaissance*, Gap, Ophrys.

FRANCKEL, Jean-Jacques, PAILLARD, Denis, 1989, « Objet – complément – repère », *Langages*, 94, 115-127.

FRANCKEL, Jean-Jacques, PAILLARD, Denis, DE VOGÜE, Sarah, 1989, « Extension de la distinction *discret* – *dense* – *compact* au domaine verbal », *Termes massifs et termes comptables*, Klincksieck, 239-247.

JALENQUES, Pierre, 2002, « Etude sémantique du préfixe *RE* en français contemporain : à propos de plusieurs débats actuels en morphologie dérivationnelle », *Langue française*, 133, 74-90.

KIPARSKY, Paul & KIPARSKY, Carol, 1971, « Fact » in D. STEINBERG & L. JAKOBOVITS, *Semantics*, Cambridge University Press, 345-369.

LEEMAN, Danielle, 2001, « *J'ai trouvé Kerstin qui travaillait* : questions et hypothèses sur la relative prédicat de l'objet », in H. KRONNING *et al.* (éd.), *Langage et référence*, Acta Universitatis Upsaliensis, 375-383.

LIVER, Ricarda, 2001, « Die Etymologie von fr. *trouver* und die bündnerromanischen Reflexe von TROPUS und TROPARE », *Vox Romanica*, 60, 117-127.

MELIS, Ludo, 1990, *La voie pronominale : la systématique des tours pronominaux en français moderne*, Louvain-la-Neuve, Ed. Duculot.

PAILLARD, Denis, 2000, « A propos des verbes "polysémiques" : identité sémantique et principes de variation », *Sémantique du lexique verbal*, Caen, Presses Universitaires, 99-120.

PLANCHON, Philippe, 2013, *Etude de l'identité lexicale et de la variation sémantique des verbes accorder, donner et perdre en français contemporain*. Thèse de doctorat, soutenue sous la direction de M. Jean Chuquet le 16/01/2013, Université de Poitiers.

POPARLAN, Sabina, 2000, « Sur la modalité épistémique. Les prédicats *savoir, croire, sembler, paraître, trouver, voir* en français et hindi », *Revue Roumaine de Linguistique*, 45, 47-101.

RATIE, Michel, 1991, « Négation et verbes d'opinion », *Cahiers de recherche en grammaire anglaise*, 5, 129-154.

RIVIERE, Nicole, 1995, « Le sens de *se* » in J. BOUSCAREN, J.-J. FRANCKEL & S. ROBERT (dir.), *Langues et langage, Mélanges offerts à Antoine Culioli*, PUF, 185-199.

RUSSELL, Bertrand, 1969, *Signification et vérité*, Paris, Flammarion.

THUILLIER, François, 2010, « De quelques modes de construction de la modalité », *Les catégories verbales dans les langues romanes*, Sofia, CU Romanistika, 23-31.